

CHARTE PAPA A LA MATERNITE SAINTE FELICITE

Accueil des personnes accompagnantes au sein de la maternité

Le livret d'accueil de la maternité que vous avez reçu lors de l'inscription s'adresse à toute personne hospitalisée ou accompagnant ; nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance.

Si vous souhaitez accompagner la maman lors de son séjour et rester dormir auprès d'elle, nous vous prions de signaler le nombre de nuits souhaité auprès du service d'accueil de la maternité situé au rez-de-chaussée. Chaque nuitée inclut le petit-déjeuner qui est servi directement en chambre (à réserver également auprès du service d'accueil) ainsi qu'un kit papa pour la totalité du séjour qui contient un drap housse, un drap plat, une taie d'oreiller et une trousse de toilette avec les essentiels.

Un lit accompagnant (fauteuil de repos) est mis à votre disposition dans la chambre. Le lit médicalisé est réservé à la maman.

Afin de ne pas désorganiser la vie du service, nous demandons à chaque accompagnant de bien vouloir ranger ses draps et duvet, et replier son fauteuil pour 7h30 (ceci afin de permettre au personnel de jour de servir le petit déjeuner, et faire de la place pour le passage des soignants et du personnel de ménage dans la matinée).

Veillez à garder, à chaque moment de la journée et de la nuit, une tenue correcte (T-shirt, pantalon, chaussures ou chaussons).

Pour votre sécurité et le bien être des mamans, des bébés et du personnel, nous vous demandons de vous engager à ne pas sortir de la chambre entre 22h00 et 7h00 du matin.

Le déjeuner doit être commandé avant 10h et le dîner avant 15h, au tarif de 25 euros.

Je soussigné M.....accompagnant Madame..... chambre n°.....avoir compris et m'engage à respecter les principes ci-dessus ainsi qu'à régler le coût inhérent à ces prestations.

Paris, le .../.../.....

Signature :

Merci de votre compréhension

L'équipe de la Maternité vous souhaite un très bon séjour.